
L'international

Informations à destination des personnalités accueillies au sein de l'Université

L'Université d'Orléans est dotée d'un service dédié à l'International : la [Direction des Relations Internationales](#).

A l'intérieur de ce service, [EURAXESS CENTRE](#), qui a pour mission de faciliter la préparation du séjour des personnalités étrangères (enseignant-chercheur, doctorant, professeur invité...) en les aidant dans toutes les démarches préalables à l'arrivée (visa, logement,...)

Un site internet, listant les aides proposées, a été mis en place et est visible ici :

<http://www.univ-orleans.fr/international/accueil-des-chercheurs-et-doctorants>

A noter, qu'une invitation, ou acceptation de sollicitation de séjour, délivrée par le CRJP, est indispensable afin de pouvoir bénéficier de ce service.

Informations à destination des personnalités accueillies au sein du CRJP

Le [Centre de Recherche Juridique Pothier](#) développe une activité à l'international sous diverses formes

- ✓ par des cotutelles de thèse
- ✓ par sa participation aux travaux d'association, telle par exemple : l'Association internationale de droit de l'urbanisme
- ✓ par des invitations de ses membres soit dans des colloques à l'étranger (Italie, Canada, Espagne, Chine, Roumanie, Pologne...), soit en tant que conférenciers invités (Italie)
- ✓ par l'accueil d'enseignants-chercheurs, de doctorants étrangers (notamment de l'Université Jagellonne de Cracovie)

Afin de bénéficier d'un séjour au sein du CRJP, il convient de prendre contact avec un [Enseignant-chercheur, de la même spécialité](#), pour étude et accord sur votre demande. Cet Enseignant-chercheur deviendra alors votre **réfèrent** tout au long de votre séjour. Pour ce faire, il vous incombe de lui adresser un dossier en :

- ✓ indiquant votre nom, prénom et qualité (joindre un CV et une photo)
- ✓ indiquant le nom et lieu de votre affectation d'origine
- ✓ précisant l'objet et les dates, **précises**, du séjour sollicité
- ✓ attestant de la prise en charge totale du séjour par l'Université d'origine

En parallèle, le document [ci-après](#) doit être adressé au [bureau administratif](#) du Centre de recherche

Le Centre de Recherche Juridique Pothier accompagne les visiteurs étrangers tout au long de leur séjour

- ✓ Visite du Campus Universitaire, de la Faculté de Droit au sein de laquelle est hébergé le CRJP et visite des locaux du Centre de recherche
- ✓ Mise en relation avec les membres du centre de recherche, invitation aux réunions, aux manifestations scientifiques...
- ✓ Mise à disposition d'un bureau et/ou accès à la salle informatique avec ouverture d'un compte personnel, valide tout le temps du séjour
- ✓ Accès à la bibliothèque universitaire
- ✓ Délivrance, si nécessaire, d'une carte banalisée permettant l'accès à un parking...
- ✓ Aide dans l'organisation de séminaire à destination des étudiants, doctorants...

Renseignements à fournir au moment de la demande de séjour

Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Lieu de naissance	
Pays de naissance	
Date d'arrivée	
Date de départ	
Objet du séjour	
Adresse personnelle	

Indiquer le n° HARPEGE – si un séjour à déjà été effectué au sein de l'Université d'Orléans	
Demande d'accès aux ressources documentaires et aux services proposés par les bibliothèques de l'Université d'Orléans sur le WEB - rayez la mention inutile	Oui - Non
Demande d'accès à la salle informatique du CRJP - rayez la mention inutile	Oui - Non

! Ne pas oublier de joindre une copie de la carte d'identité ou du passeport !

A votre arrivée, muni de votre numéro HARPEGE, vous devrez activer votre compte LDAP (annuaire informatique) à l'adresse suivante :

<https://comptes.univ-orleans.fr/AnnuairePersonnel/>

*Les accès aux locaux ne peuvent se faire que pendant les heures d'ouverture de la composante :
 7h30 – 20h00 du lundi au vendredi
 7h30 – 13h00 le samedi*